



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8184<sup>e</sup>** séance

Mardi 20 février 2018, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* Le cheik Al Sabah. . . . . (Koweït)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Dah
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Miller
Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
Kazakhstan . . . . .	M. Tileuberdi
Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire-Van Haaren
Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Clay
Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

### La situation concernant l'Iraq

Dix-septième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2018/40)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2367 (2017) (S/2018/42)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté*

### **La situation concernant l'Iraq**

**Dix-septième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2018/40)**

**Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2367 (2017) (S/2018/42)**

**Le Président** (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/40, qui contient le dix-septième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013), ainsi que sur le document S/2018/42, qui contient le rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2367 (2017).

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

**M. Kubiš** (*parle en anglais*) : La présente séance du Conseil de sécurité se tient quelques jours seulement après la Conférence internationale sur la reconstruction de l'Iraq, si généreusement coorganisée par S. A. R. l'Émir du Koweït, montrant ainsi une fois de plus son attachement, ainsi que celui de son pays, à la cause humanitaire et à celle de la paix et du développement dans la région et dans le monde. La Conférence a réuni plus de 70 États Membres et organisations internationales, ainsi que 2 000 sociétés du secteur privé. Elle a mobilisé près de 30 milliards de dollars en appui aux activités de reconstruction. Cette réponse régionale et internationale massive est une preuve extraordinaire de la solidarité constante avec le Gouvernement et le peuple irakiens, ainsi que de

la confiance constante qui leur est accordée. Dans ses observations finales, le Secrétaire général a déclaré,

« [d]ans un monde où, malheureusement, les bonnes nouvelles sont rares, et dans une région où, malheureusement, nous voyons de nombreuses situations se détériorer, le fait que l'Iraq est sur la bonne voie et le fait que la communauté internationale a montré sa confiance en l'Iraq sont de bonnes nouvelles très importantes ».

Alors que les forces de sécurité continuent de se débarrasser de ce qu'il reste de Daech, l'Iraq se concentre de plus en plus sur les prochaines élections au Parlement prévues le 12 mai. De nombreuses forces politiques irakiennes ont décidé de former des coalitions intercommunautaires et interethniques couvrant l'ensemble de l'échiquier politique. Il est en effet essentiel que les élections confirment la vision d'Iraquiens travaillant ensemble, au-delà des clivages sectaires et ethniques, en quête de réformes politiques, économiques et sociales nécessaires, sur la base des principes de la citoyenneté avec une égalité des droits, une justice et une égalité des chances pour tous, ainsi qu'avec une bonne gouvernance, dépourvue du système compromis de quotas et de la corruption. Seul un nouveau Gouvernement, reposant sur cette approche, permettra à l'Iraq de devenir un État fédéral uni, démocratique, pleinement souverain et indépendant, ainsi qu'un facteur de stabilité, de coopération et de prospérité pour son peuple et la région.

La Haute Commission électorale indépendante poursuit sans relâche ses préparatifs en vue des élections au Parlement. La Commission a enregistré 205 partis politiques, et 27 coalitions politiques ont été approuvées pour participer aux élections. Toutefois, un certain nombre de défis restent à relever. Le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées est une question cruciale pour le succès et la crédibilité des élections. Dans les mois à venir, le Gouvernement prévoit que sur les 2,5 millions de personnes qui sont encore déplacées, 2 millions retourneront chez elles. Je suis également encouragé par la décision du Gouvernement de mettre en place des comités des retours volontaires avec des représentants humanitaires dans chaque province pour superviser le processus de retour.

Disposer de forces de sécurité irakiennes garantissant un climat de sécurité, qui permettrait aux électeurs d'exercer leur droit de vote dans la sécurité, à l'abri de la terreur et de la crainte des intimidations,

est une préoccupation majeure. Bien que le soi-disant califat de Daech ait été vaincu, l'organisation terroriste et ses cellules dormantes, notamment parmi les personnes déplacées, continuent de représenter une menace. Le 18 février, au cours d'une opération antiterroriste menée à Haouïja et alentour, une force spéciale des forces de mobilisation populaire est tombée dans une embuscade, et plus de 20 combattants sont morts en martyrs.

De plus, le nouveau système électronique de dénombrement des suffrages, notamment la personnalisation et le développement du logiciel pour la tabulation des résultats, est toujours en train d'être mis au point et requiert un appui accéléré, notamment de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, afin de garantir le renforcement prévu de l'intégrité et de la crédibilité des élections. L'observation aussi bien nationale qu'internationale, des élections sera un élément essentiel pour promouvoir la crédibilité et l'acceptation des résultats. J'exhorte les groupes d'observateurs nationaux, ainsi que la communauté internationale, à participer à l'observation des élections, et je demande instamment à la communauté internationale de fournir l'appui nécessaire. Des élections crédibles et acceptables, avec une forte participation des électeurs, y compris dans les zones libérées et dans la Région du Kurdistan, et avec des mesures spécifiques destinées à faciliter la participation des femmes, habiliteront le nouveau Gouvernement à mettre en œuvre des réformes, à améliorer l'application du principe de responsabilité et à promouvoir l'ouverture et la réconciliation parmi les divers groupes et composantes en Iraq.

Je suis encouragé par l'évolution positive récente des relations entre Bagdad et Erbil. Le Premier Ministre, M. Al-Abadi, a confirmé il y a quelques jours que le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sont parvenus aux dernières étapes des négociations concernant certains domaines concrets, ce qui permettrait d'aborder les besoins pressants et les préoccupations de la population de la région, en commençant par le versement des salaires et la réouverture des aéroports à Erbil et à Souleïmaniyé. Il est nécessaire de prendre d'urgence de telles mesures.

Je félicite le Gouvernement fédéral iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan de leurs efforts concertés et de leur coordination solide visant à appliquer le plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. Compte tenu des élections prochaines, nous exhortons les principaux dirigeants politiques iraqiens

à élargir l'espace politique des femmes et à les nommer à des postes de direction au sein des partis politiques, ainsi qu'à assurer leur participation réelle à tous les processus électoraux, y compris leur participation aux négociations devant mener à la formation d'un gouvernement après la tenue des élections nationales.

Je me félicite de la volonté du Gouvernement de travailler avec l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la question du sort des enfants en temps de conflit armé, chargée de la surveillance et de la communication d'informations, pour élaborer un plan d'action en vue de lutter contre les violations commises contre les enfants en temps de conflit. À cette fin, le Premier Ministre, M. Al-Abadi, a entériné la création du comité national interministériel de haut niveau chargé de la surveillance et de la communication d'informations sur les enfants touchés par le conflit armé.

Le mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a continué d'intensifier ses efforts pour stabiliser les zones nouvellement libérées de l'Iraq. Ce mécanisme est maintenant autorisé à agir dans 31 des plus de 40 villes et districts qui ont été libérés par les forces de sécurité iraqiennes. Depuis notre exposé précédent au Conseil de sécurité (voir S/PV.8112), 360 projets ont été achevés ou sont en cours d'élaboration, ce qui fait passer le nombre total de projets de stabilisation à 1 887. Dans la seule ville de Mossoul, près de 600 projets de stabilisation sont en cours.

Malgré le ferme appui manifesté par le Koweït et l'attachement à ses obligations internationales et humanitaires dont a fait montre l'Iraq, la pleine normalisation des relations n'aura lieu qu'une fois que toutes les questions en suspens concernant les nationaux du Koweït portés disparus et les biens koweïtiens manquants auront été réglées. Le Gouvernement iraquien, et en particulier son Ministère de la défense, fait des efforts déterminés pour relancer la recherche des nationaux du Koweït portés disparus. Je regrette vivement que les 13 dernières années n'aient pas produit de résultats concrets. Au cours de la réunion la plus récente du mécanisme tripartite, qui s'est tenue le 6 février au Koweït, les membres du mécanisme ont pris acte en s'en félicitant du projet d'examen du Comité international de la Croix-Rouge, qui servirait à rationaliser le travail, établir les priorités, réorienter les activités et guider le mécanisme.

Je voudrais saisir cette occasion pour demander à la communauté internationale d'examiner les façons

dont elle pourrait soutenir la recherche des nationaux du Koweït portés disparus, notamment en mettant à disposition du matériel de terrain et en fournissant une formation médico-légale et un renforcement des capacités en matière d'ADN et d'anthropologie aux équipes techniques iraqiennes et koweïtiennes. En particulier, les États Membres qui sont en possession d'images satellitaires de 1990 et de 1991 sont encouragés à apporter leur concours et à fournir des analyses et des informations qui pourraient aider le Gouvernement iraquien à identifier les lieux de sépulture. J'appelle de nouveau l'Iraq et le Koweït à parvenir à un accord sur le rapatriement rapide des manuels scolaires ou universitaires koweïtiens retrouvés, qui attendent d'être officiellement transférés depuis plus d'un an.

Pour terminer, qu'il me soit permis de saisir cette occasion de remercier la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général sortante, qui est aussi la Coordinatrice résidente, la Coordinatrice de l'action humanitaire pour l'Iraq et la Représentante résidente du PNUD, M<sup>me</sup> Lise Grande, du travail véritablement remarquable qu'elle a accompli pendant ses plus de trois années en Iraq. Lorsqu'on fait l'éloge des grandes réalisations dans les zones de stabilisation et lorsqu'on salue le dur labeur et les résultats notables réalisés dans le domaine humanitaire, y compris la coopération entre les civils et les militaires qui a si bien réussi à protéger la population civile touchée et à améliorer sa situation, notamment pendant la campagne de libération de Mossoul, nous devons en tout premier lieu rendre hommage aux qualités de dirigeante et aux accomplissements de la Représentante spéciale adjointe, M<sup>me</sup> Grande, qui, avec ses collègues, a joué un rôle décisif en la matière.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït.

Tout d'abord, je tiens à rendre un vibrant hommage aux efforts de l'Organisation des Nations Unies, qui aide le Gouvernement et le peuple iraqiens pendant cette étape extrêmement délicate et difficile, en particulier après la libération de tous les territoires iraqiens de la présence de Daech. Je remercie également l'ONU de son travail et de sa coordination, par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), avec le Gouvernement iraquien, conformément à la résolution 2367 (2017). Je réaffirme

aussi l'appui du Koweït à M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUI, et à la Représentante spéciale adjointe pour les affaires politiques en Iraq, M<sup>me</sup> Alice Walpole. Nous nous félicitons également du travail de son prédécesseur, M. Busztin.

Je félicite encore une fois le Gouvernement et le peuple iraqiens de la victoire historique qu'ils ont remportée en libérant leur territoire de Daech. En même temps, nous faisons l'éloge chaleureux des sacrifices du peuple iraquien frère, qui incarne l'idéal de l'héroïsme dans le combat contre le terrorisme. Nous espérons que le Gouvernement iraquien pourra établir avec succès les responsabilités des auteurs de ces actes criminels, en coordination et en coopération avec le mécanisme international prévu par la résolution 2379 (2017), dans le cadre du renforcement des capacités judiciaires nationales de l'Iraq.

Nous sommes conscients des difficultés auxquelles l'Iraq est confronté après la défaite de Daech. S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a demandé la tenue d'une conférence internationale sur la reconstruction de l'Iraq, qui a eu lieu au Koweït la semaine dernière. Elle a été coorganisée par le Koweït, la République d'Iraq, l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et la Banque mondiale et elle avait pour but d'aider l'Iraq à surmonter la phase délicate et critique qu'il traverse actuellement. Les annonces de contributions faites à la conférence par les États participants, le secteur privé et les organisations de la société civile se sont élevées à près de 30 milliards de dollars. Elles ont été faites sous la forme de prêts d'investissement et de facilités de crédit, en vue d'améliorer les moyens d'existence des Iraquiens, de développer l'infrastructure et de fournir les services de base nécessaires pour établir un environnement sûr dans les zones libérées de l'Iraq. L'État du Koweït a annoncé une contribution d'un milliard de dollars sous la forme de prêts dans le cadre du Fonds koweïtien de développement économique arabe, et une somme additionnelle d'un milliard de dollars préaffectée à des investissements dans des projets en Iraq. Il y a deux ans, le Koweït a également versé une contribution volontaire de plus de 200 millions de dollars au titre de l'assistance au Gouvernement et à la population, pour répondre aux conséquences humanitaires qui découlent de l'invasion de l'Iraq par Daech. La semaine dernière, le Koweït a également accueilli la réunion ministérielle de la Coalition internationale contre Daech, dans le but d'assurer la poursuite de la coordination des efforts

antiterroristes internationaux et la mise en œuvre de la stratégie élaborée par la Coalition pour venir à bout de cette organisation criminelle.

En ce qui concerne les obligations internationales et les questions humanitaires relatives aux ressortissants koweïtiens et d'États tiers disparus, ainsi qu'aux biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, nous continuerons d'honorer nos obligations et d'assurer un suivi des rapports périodiques du Secrétaire général et des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq, en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013). Je demande de nouveau à tous de redoubler d'efforts, de mettre au point une approche novatrice pour honorer leurs obligations vis-à-vis du Koweït, afin de progresser sur cette question, compte tenu de l'importance et de la valeur historique de ces archives, conformément à la résolution 2107 (2013), et de mettre un terme aux souffrances des familles des prisonniers et des personnes portées disparues depuis plus de 27 ans.

Pour terminer, nous espérons que la coopération avec l'Iraq se poursuivra dans le même esprit amical. Nous tenons à honorer les dernières obligations du mécanisme tripartite et de son comité technique, dirigé par le Comité international de la Croix-Rouge, dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin d'obtenir des résultats concrets et substantiels. Je voudrais une fois encore saluer les efforts de la MANUI. Nous réaffirmons que nous coopérerons pleinement avec elle pour lui permettre de s'acquitter intégralement de son mandat.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Inchauste Jordán** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, nous saluons la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït, S. E. le cheik Sabah Khalid Al Hamad Al Sabah, qui dirige les travaux du Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous remercions de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš, à qui nous faisons part de notre plein appui et de notre reconnaissance dans l'exercice des tâches qui lui ont été confiées. De même, ma délégation remercie la MANUI des travaux importants et remarquables qu'elle effectue

dans le cadre de son mandat. Nous les encourageons à continuer de faire progresser les efforts de dialogue et de coordination en vue de la consolidation du processus de pacification et de réconciliation en Iraq.

Nous commençons notre déclaration en nous félicitant de la victoire des forces de sécurité irakiennes contre Daech, laquelle a été proclamée par le Premier Ministre irakien, M. Haider Al Abadi, le 9 décembre l'an dernier. Nous réitérons notre gratitude sincère pour la lutte courageuse, déterminée et lourde de sacrifices que les forces de sécurité irakiennes et le peuple irakien tout entier ont livrée en notre nom à tous. Ce résultat majeur doit être étayé par l'unité de tous les secteurs de la société; et, pour ce faire, les acteurs politiques et le Gouvernement doivent s'attacher à éliminer les propos sectaires ou clivants et appeler à l'unité et à la réconciliation afin de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction de l'Iraq.

En outre, nous insistons sur le fait que, conformément au mandat énoncé dans la résolution 2379 (2017), le Secrétaire général et le Gouvernement irakien se sont accordés sur les termes de référence qui permettront la création de l'équipe d'enquête chargée d'identifier les responsables des atrocités commises par Daech afin de les traduire devant les tribunaux irakiens pour qu'ils répondent de leurs actes criminels. Nous sommes convaincus que la création de cette équipe d'enquête, dirigée par un conseiller spécial, revêt une importance vitale pour lutter contre l'impunité et indemniser les victimes, en complément des efforts de réconciliation.

De même, dans le cadre des efforts en vue de reconstruire l'Iraq, nous soulignons l'appui et la volonté de coopération affichés par le Koweït, dont témoigne la tenue de la Conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de l'Iraq, du 12 au 14 courant. Nous espérons que les promesses de contributions seront tenues et qu'elles permettront d'améliorer la situation du peuple irakien, en donnant la priorité à son développement, sa stabilité et sa prospérité. Toutefois, en dépit de ces progrès, nous regrettons les attaques asymétriques qui se poursuivent et coûtent la vie à des civils innocents, puisque, au cours de la période considérée, 108 personnes au moins ont été tuées et plus de 240 blessées, dont des femmes et des enfants. Qui plus est, la situation des plus de 1 500 femmes et filles yézidiennes qui sont toujours sous le contrôle de Daech demeure une source de préoccupation qui doit être réglée dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, nous prenons note du calendrier électoral adopté par le Conseil des représentants, et nous espérons que la législation et les mécanismes juridiques nécessaires au bon déroulement de ces processus électoraux, prévus en mai cette année, seront mis en place de manière participative et sans exclusive, sous la direction et dans l'intérêt des Iraquiens, aux fins de la tenue dans l'ordre d'élections pacifiques et transparentes. À cet égard, nous estimons qu'il convient d'intensifier les efforts visant le retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité, des plus de 6 millions de déplacés, point qui revêt une importance fondamentale, pour que ces personnes puissent regagner leurs lieux d'origine, reprendre le contrôle de leurs vies et participer librement au processus électoral.

À cet égard, le déminage et l'enlèvement des restes explosifs de guerre constituent un élément important, puisque la sécurité de la population est une condition *sine qua non* pour lancer le processus de reconstruction. Nous mettons de nouveau en relief le travail que le Service de la lutte antimines continue de réaliser en Iraq, et appelons donc la communauté internationale à l'appuyer dans ce travail et à unir ses efforts pour mettre effectivement en œuvre la résolution 2365 (2017).

S'agissant des efforts menés par l'Iraq pour identifier les sites sur lesquels des fosses communes sont susceptibles de se trouver, ainsi que des activités visant à récupérer et restituer les biens koweïtiens, nous prenons bonne note des restes retrouvés à Bassora et Najaf, et du rôle d'appui que joue le Comité international de la Croix-Rouge. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à apporter son appui au renforcement des capacités dont a besoin le Gouvernement iraquien pour poursuivre la recherche et l'identification des sites sur lesquels des fosses communes sont susceptibles de se trouver, ainsi qu'à l'augmentation et l'amélioration de ses connaissances techniques en matière de recouvrement et d'identification médico-légale des restes retrouvés.

Enfin, nous encourageons les parties concernées à continuer de faire tout leur possible pour produire des résultats concrets et permettre la poursuite du processus de réconciliation en Iraq et au Koweït.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš, vient de nous présenter un exposé succinct sur la situation en Iraq, lequel nous a permis d'être au fait des derniers faits nouveaux survenus dans ce pays. Nous remercions donc M. Kubiš

de cet exposé et de l'excellent travail qu'il effectue en Iraq en tant que Chef de la MANUI. Nous félicitons également toute l'équipe qui compose la Mission.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2367 (2017) (S/2018/42), le 9 décembre 2017, le Gouvernement iraquien a proclamé la victoire définitive sur l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Cela a mis fin aux vexations et à l'humiliation infligées pendant des années à la population iraquienne par ces groupes terroristes qui, pendant leur occupation du pays en 2015, contrôlaient les deux tiers du territoire iraquien, commettant toute espèce d'atrocités qui ont entraîné la mort de milliers de personnes, le déplacement de millions d'autres, l'annihilation massive de tous les types d'infrastructure et la destruction de l'équipement économique du pays.

Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole sur la situation concernant l'Iraq, je voudrais au nom de la République de Guinée équatoriale, d'une part, féliciter le Gouvernement iraquien et la coalition internationale d'avoir rendu possible cette déroute de l'EIIL et d'avoir libéré la totalité du territoire iraquien et, d'autre part, exprimer au peuple et au Gouvernement iraquiens la solidarité de la République de Guinée équatoriale suite aux énormes pertes en vies humaines et à toutes les atrocités et toutes les souffrances infligées par ce groupe terroriste à toute la population iraquienne. La République de Guinée équatoriale se félicite aussi de l'unité du peuple iraquien, qui a beaucoup contribué à cette victoire.

En outre, la Guinée équatoriale se félicite de la tenue au Koweït, il y a quelques jours, de la Conférence des donateurs pour l'Iraq, l'objectif étant de trouver les financements nécessaires pour entreprendre la reconstruction de l'Iraq. À cet égard, nous félicitons le Koweït de son appui et du rôle déterminant qu'il a joué dans la tenue de cette conférence, au cours de laquelle les bailleurs de fonds ont annoncé des contributions de l'ordre de 30 milliards de dollars pour lancer les travaux de reconstruction. À cette fin, la République de Guinée équatoriale appelle la communauté internationale à faire preuve d'une grande solidarité avec le Gouvernement iraquien et à l'aider dans cette difficile tâche de reconstruction totale du pays.

La République de Guinée équatoriale salue et apprécie grandement l'initiative lancée par le Secrétaire général Antonio Guterres au cours de la Conférence des donateurs tendant à élaborer un plan des Nations

Unies pour le relèvement et la résilience de l'Iraq, qui doit s'étaler sur deux ans, afin de pouvoir relever les nombreux défis auxquels est confronté le pays. L'un de ces défis est la persistance des tensions entre le Gouvernement central iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan, ainsi que la menace constante d'attaques de l'EIIL, comme celle qui a eu lieu dans le nord de Bagdad le 13 janvier. Pour faire face à ces situations, nous appelons le Gouvernement et le peuple irakiens à rester unis, à aplanir leurs divergences et à rester vigilants, afin de faire en sorte que la victoire remportée sur l'EIIL soit irréversible.

Pour la République de Guinée équatoriale, les plus grands défis que doit relever à présent le Gouvernement et le peuple irakiens sont la tenue d'élections législatives du 12 mai prochain, l'atténuation de la situation humanitaire très préoccupante que connaît le pays et l'amélioration de la situation des droits de l'homme, tel qu'indiqué par M<sup>me</sup> Agnès Callamard lors la visite qu'elle a effectuée en Iraq en novembre 2017, et par M<sup>me</sup> Liz Throssell, porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, lors de la présentation de son rapport le 15 décembre 2017.

Je voudrais, pour terminer, former l'espoir que la communauté internationale en général et les Nations Unies en particulier aident résolument le Gouvernement et le peuple irakiens à relever tous ces défis aux fins de normaliser totalement la situation dans le pays et pour que les prochaines élections législatives se déroulent dans une atmosphère de paix et d'unité entre tous les Irakiens.

**M. Tileuberdi** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement de la mise à jour détaillée faite par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš. Le Kazakhstan apprécie grandement les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq afin de promouvoir le dialogue politique et la réconciliation. Nous nous félicitons aussi des efforts que déploie le système des Nations Unies dans son ensemble pour fournir à la population iraquienne les services dont elle a besoin.

Nous saluons l'initiative prise par l'État du Koweït de fournir une aide financière à la reconstruction post-conflit de l'Iraq. À cet égard, le Kazakhstan se félicite de la tenue, à Koweït du 12 au 14 février, de la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq après sa libération de l'emprise de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Les généreuses contributions annoncées par la communauté internationale à cette occasion aux

fins de la reconstruction de l'Iraq nous permettent d'espérer un avenir meilleur pour le peuple iraquien, qui a survécu aux terribles épreuves subies durant le récent conflit.

Nous appuyons la décision du Gouvernement iraquien de tenir des élections nationales et de district le 12 mai, qui renforceront la démocratie et les processus d'édification de l'État, consolideront la Constitution et permettront la mise en œuvre de réformes, en incluant tous les groupes ethniques et religieux, en particulier ceux des régions du nord du pays. En effet, réduire la violence dans les territoires libérés a une signification politique importante. Dans le même temps, nous appelons tous les citoyens irakiens à déterminer l'avenir de leur pays, en particulier lors de la prochaine campagne pour les élections législatives et des élections qui les suivront.

Le Kazakhstan se félicite des accords interiraquiens conclus pour le maintien du régime de cessez-le-feu jusqu'à ce que les parties conviennent d'une gestion conjointe des territoires contestés, notamment des postes-frontières. Nous espérons que le Gouvernement et les autorités locales de la partie nord du pays recourront à un dialogue constructif et non à l'action militaire. Nous sommes pour la tenue d'autres réunions, comme celle qui a eu lieu le 20 janvier entre M. Haider Al Abadi, Premier Ministre iraquien, et M. Nechirvan Barzani, Chef du Gouvernement régional du Kurdistan iraquien. Nous jugeons extrêmement utiles et opportunes les rencontres que le Représentant spécial du Secrétaire général a eues en janvier et en février avec les dirigeants politiques de Bagdad et d'Erbil en vue de rapprocher les positions des parties.

Nous sommes encouragés d'apprendre que le nombre de civils qui retournent dans les régions nouvellement accessibles d'Iraq depuis la conclusion des vastes opérations militaires contre l'EIIL, à la fin de 2017, continue d'augmenter. Nous sommes heureux que Mossoul, Tal Afar, Al-Hawija, Al-Qaim et Rawah aient été libérés de l'emprise de l'État islamique, et que la province occidentale d'Anbar soit sur le point de passer sous le contrôle total du Gouvernement. Ces tendances indiquent qu'il importe de renforcer les mécanismes de lutte contre le terrorisme en Iraq ainsi que les mesures de sécurité aux frontières. Nous estimons qu'il est utile de procéder, sous la houlette d'un comité *ad hoc* dirigé par le Premier Ministre, à la collecte de toutes les armes détenues par les petites tribus et autres groupes armés opérant dans le pays. Il est nécessaire aussi de dissoudre tous les groupes armés afin de prévenir tout autre conflit

politique interne et de continuer d'avancer dans la voie de la stabilité.

Enfin, nous devons nous mobiliser et appuyer sans hésiter le Représentant spécial dans sa détermination à dialoguer avec tous les composantes de la société iraquienne et toutes les communautés du pays pour promouvoir encore davantage un dialogue politique inclusif. En dernier lieu, il nous faut aussi améliorer la fourniture des services publics, jetant ainsi les fondements de l'État, de la paix, du progrès et du développement national dans l'Iraq post-EIIL.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït de présider la présente séance, ainsi que M. Ján Kubiš de son exposé sur la situation en Iraq.

Le Pérou suit de près l'évolution de la situation en Iraq et se félicite des pertes infligées à Daech et de son expulsion du territoire de l'Iraq. Nous soulignons l'appui de larges pans de la société iraquienne et l'importance du soutien international, en particulier celui de la Mission d'assistance des Nations Unies pour Iraq (MANUI), à la réalisation de cet objectif majeur. Néanmoins, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/42), il est nécessaire de rester vigilant face à la possibilité de regroupements et de nouvelles attaques terroristes. En novembre et décembre 2017, nous avons eu à déplorer plus de 60 morts du fait de telles attaques. Nous insistons sur la nécessité de promouvoir l'état de droit et de garantir le respect du principe de responsabilité pour les atrocités commises par Daech, conformément à la résolution 2379 (2017), adoptée par le Conseil en septembre dernier.

Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU pour faciliter le dialogue entre Bagdad et Erbil. Cette nouvelle étape doit permettre d'établir une relation souple et complémentaire entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous estimons qu'il est essentiel de promouvoir la consolidation et la pérennisation de la paix dans tous ses aspects, ce qui passe par la reconstruction du pays et surtout, par le renforcement de ses institutions, en particulier dans le domaine de la défense, de la sécurité et de la protection des droits fondamentaux de la population.

Pour ce faire, il est impératif d'augmenter le nombre des personnels civils professionnels dans toutes les régions du pays, ce qui contribuerait au processus de décentralisation nationale. Il est également important de

lutter contre la corruption et de promouvoir la tolérance et la réconciliation. Il faut, par ailleurs, œuvrer au développement socioéconomique du pays et à la mise en place d'initiatives et de projets d'investissement et de développement qui offrent des possibilités pour tous les Iraquiens, en particulier les jeunes.

À cet égard, nous nous félicitons d'initiatives telles que le programme de relèvement et de résilience des Nations Unies à l'appui du plan de développement national lancé par le Secrétaire général, et de la récente conférence internationale convoquée par le Koweït à l'occasion de laquelle des contributions de 30 milliards de dollars ont été annoncées pour la reconstruction de l'Iraq. Ces initiatives témoignent d'une confiance croissante de la communauté internationale dans l'avenir du pays. Nous considérons qu'il est important de consolider ces progrès afin de répondre efficacement aux besoins des 3,4 millions de personnes qui se trouvent dans des situations extrêmement vulnérables et des 3,2 millions de déplacés.

Nous attendons avec impatience les élections nationales prévues le 12 mai prochain. Nous estimons qu'il est important que tous les citoyens y participent, en particulier les femmes et les jeunes, et que les personnes déplacées puissent voter. Nous devons garantir la crédibilité et la transparence du processus et de la technologie employée.

Dans tous les domaines que je viens de mentionner, la MANUI doit continuer à apporter conseil et assistance au Gouvernement et au peuple irakiens. Le Pérou appuie les recommandations faites par l'équipe de conseil externe, qui a récemment proposé un nouveau cadre opérationnel et une utilisation plus efficace des ressources de la Mission, en complément aux fonctions qu'elle assume.

Nous appuyons le travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et de toute son équipe. Mon pays continuera de suivre de près l'évolution du processus en Iraq. Nous espérons que l'Iraq persévérera sur cette voie, qui lui a permis de vaincre la menace terroriste de Daech.

**M. Dah** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait, à l'instar des précédents orateurs, remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour la qualité de son exposé sur la situation en Iraq.

La Côte d'Ivoire accueille avec satisfaction la proclamation par le Gouvernement iraquien de la victoire de son armée sur l'État islamique d'Iraq et du Levant après plusieurs années de combats acharnés. Elle se félicite également du soutien décisif de la coalition internationale à l'armée iraquienne, qui a permis de venir à bout du groupe terroriste Daech, véritable menace à la paix et à la sécurité internationales.

Mon pays souhaite à présent que la mobilisation internationale, qui a permis de vaincre l'État islamique en Iraq, se renouvelle en vue de soutenir les efforts de reconstruction du pays. À cet égard, la Côte d'Ivoire se félicite de la tenue, du 12 au 14 février, de la conférence internationale sur la reconstruction de l'Iraq et exprime ses remerciements aux autorités du Koweït pour cette louable initiative.

Elle se réjouit également de l'élan manifesté, ainsi que des importantes annonces de contributions faites par des États, des fonds de développement et autres organisations non gouvernementales internationales pour la reconstruction et le relèvement de l'Iraq. Mon pays salue en particulier le lancement, à cette occasion, par le Secrétaire général António Guterres du programme des Nations Unies de relèvement et de résilience pour l'Iraq et exprime son soutien aux neuf domaines d'actions identifiés dans ce programme.

Le moment est venu pour le Gouvernement iraquien, avec l'aide de la communauté internationale, d'œuvrer à l'instauration d'une paix durable dans le pays à travers des institutions démocratiques crédibles et un processus inclusif de réconciliation nationale. Par ailleurs, mon pays estime que tout doit être mis en œuvre pour faciliter le retour de leur plein gré, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées. Cela implique d'accélérer la reconstruction des zones touchées par le conflit et de mettre en place des services administratifs et sociaux de base.

Ma délégation est d'avis que toutes les parties prenantes en Iraq doivent, dans un climat apaisé, créer les conditions idoines devant conduire, dans la sérénité, à la tenue d'élections législatives démocratiques et inclusives, le 12 mai. Elle se félicite, à cet égard, du déploiement en Iraq d'une mission d'évaluation des besoins électoraux, et des domaines d'actions prioritaires dans lesquelles l'ONU pourrait apporter son soutien. Elle remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour ses bons offices en vue de la représentativité et de la participation des femmes

aux processus politiques, électoraux et aux efforts de réconciliation en cours.

Ma délégation reste préoccupée, au plan sécuritaire, par les attaques sporadiques et asymétriques du groupe terroriste Daech qui conserve encore une capacité de nuisance non négligeable. Elle exhorte la communauté internationale à soutenir le Gouvernement iraquien en vue de mettre un terme à ce terrorisme résiduel et offrir au peuple iraquien les conditions d'une stabilité et d'une sécurité durables.

La Côte d'Ivoire encourage aussi les autorités iraqiennes à la mise en œuvre du programme de réforme du secteur de la sécurité afin de disposer de forces de sécurité professionnelles, soucieuses du respect de l'état de droit et des droits de l'homme.

En conclusion, ma délégation invite les autorités iraqiennes à accorder toute l'attention voulue au projet de loi de la MANUI, portant création d'un tribunal spécial chargé de juger les crimes internationaux commis en Iraq. La Côte d'Ivoire félicite enfin la Mission et encourage le Représentant spécial à poursuivre ses efforts de soutien au processus de reconstruction de l'Iraq et de consolidation de ses institutions.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

**M. Bahr Aluloom** (Iraq) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter notre pays frère, l'État du Koweït, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et de le remercier de ses efforts. Je remercie également la République du Kazakhstan de ses travaux durant sa présidence le mois dernier. En outre, je me félicite des efforts déployés par les pays sortants, à savoir l'Ukraine, le Japon, l'Italie, l'Égypte, l'Uruguay et le Sénégal. Je souhaite également plein succès à l'État du Koweït, aux Pays-Bas, à la Pologne, au Pérou, à la Guinée équatoriale et à la Côte d'Ivoire. Nous espérons coopérer avec ces pays au cours de leur mandat au sein du Conseil afin de faire prévaloir les intérêts communs de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Je ne manquerais pas non plus de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš, de son exposé et des efforts qu'il déploie avec son équipe.

Les forces de sécurité, toutes catégories confondues, ont enfin pu asseoir leur prépondérance

sur la frontière syro-iraquienne, allant du passage frontalier d'Al-Walid à celui de Rabia, et ont pu libérer complètement Mossoul et Ramadi, imposant leur plein contrôle sur les zones situées près de la frontière avec la Syrie. L'ensemble du territoire iraquien a ainsi été affranchi de l'emprise des factions terroristes de Daech. L'Iraq est sur le point d'entrer dans une nouvelle phase, au cours de laquelle seront mises en œuvre des réformes gouvernementales globales dans les domaines politique, économique et social.

Le Gouvernement et le peuple iraqiens remercient tous les États qui participent à la coalition internationale, notamment les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, ainsi que les autres pays amis qui ne font pas partie de cette coalition mais qui luttent contre le terrorisme et fournissent un appui militaire et logistique aux forces de sécurité iraqiennes, et qui agissent en coordination avec elles, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de notre pays. Ces efforts nationaux et internationaux ont permis de remporter une victoire historique contre ces factions criminelles.

Une des priorités du Gouvernement iraquien est d'édifier une paix durable, défi tout aussi important que celui qui consiste à garantir une vie décente aux citoyens iraqiens. L'Iraq appartient aux Iraquiens, indépendamment de leurs convictions et de leurs vues. Le Gouvernement a adopté une stratégie nationale de dialogue interconfessionnel fondée sur les principes de concorde civile et de promotion de l'unité entre les Iraquiens. Ces principes nous ont permis d'obtenir une victoire historique contre les factions terroristes de Daech.

Pour répondre à la volonté des Iraquiens de voir aboutir la campagne internationale pour traduire Daech en justice pour les crimes commis en Iraq, notamment des crimes de génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, l'Iraq, sur la base de négociations avec le Secrétariat de l'ONU et grâce à l'aide de pays amis, est parvenu à définir un mandat acceptable qui garantit le plein respect de sa souveraineté et de sa juridiction en matière de collecte d'éléments de preuve concernant les crimes commis par Daech. Nous espérons qu'un chef va être nommé à la tête de cette équipe, conformément à ce mandat, et nous appelons les États Membres à fournir un appui financier et logistique à long terme à cette équipe.

En vue de reconstruire nos villes libérées et d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ce qui nous permettra d'améliorer le

quotidien de nos citoyens et de surmonter nos problèmes de développement, les autorités iraqiennes compétentes, en coordination avec leurs partenaires internationaux, ont élaboré des plans et des stratégies pour veiller au bon déroulement du processus de l'après-Daech en Iraq, notamment un plan national de développement et une stratégie de lutte contre la pauvreté pour la période 2018-2022, une stratégie de lutte contre les bidonvilles en Iraq, un plan visant à créer un fonds pour le développement social et une stratégie de développement du secteur privé pour la période 2015-2030.

Nous sommes également en train d'élaborer un document-cadre pour la décennie 2018-2027 pour la reconstruction des villes libérées. Notre plan national de développement pour la période 2018-2022 contient des concepts nouveaux tels que la décentralisation administrative, la revitalisation du secteur privé, des investissements dans le capital humain, la relance de l'économie, des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé et la fourniture de services de base, l'autonomisation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables et leur participation à la vie économique du pays, ainsi que la création d'emplois pour les plus pauvres et l'appui aux petites et moyennes entreprises.

Le Gouvernement iraquien attend de la MANUI qu'elle joue un rôle vital en créant des mécanismes de coordination entre les organismes des Nations Unies qui opèrent en Iraq, notamment en matière d'assistance, d'échange de compétences et de renforcement des capacités sociales et économiques, qui ont un impact direct sur le quotidien de nos citoyens, d'autant plus que la tâche de la Mission, maintenant que Daech a été vaincu, consiste à faire face aux défis et aux circonstances et à répondre aux besoins du peuple iraquien. Mon gouvernement estime que la Mission peut jouer un rôle de coordination centré sur les questions suivantes : premièrement, la promotion de la bonne gouvernance, le renforcement du régime administratif, la lutte contre la corruption, le renforcement de la croissance économique et la diversification de l'économie nationale; deuxièmement, la lutte contre les problèmes écologiques et les tempêtes de sable et la fourniture de prestations essentielles de qualité; troisièmement, l'investissement dans le capital humain et la lutte contre le chômage des jeunes; quatrièmement, la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes déplacées et la création de conditions favorables au retour des réfugiés dans les villes libérées; et cinquièmement, la reconstruction des villes libérées de l'emprise de Daech, la fourniture d'une

assistance aux victimes du terrorisme et la lutte contre l'extrémisme violent.

En ce qui concerne le rapport d'examen indépendant, après avoir étudié le résumé présenté par l'ONU concernant les recommandations de l'équipe relatives au nouveau mandat de la Mission, le Gouvernement iraquien estime que ces recommandations ne font pas de distinction entre le mandat politique de la Mission, qui lui permet de répondre aux besoins généraux de l'Iraq, et les questions internes régies par les dispositions de la Constitution iraquienne et nos lois applicables. C'est pourquoi l'Iraq n'appuie pas les recommandations concernant le mandat, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, l'autonomisation des femmes et des minorités et les relations entre le Gouvernement central et le Gouvernement régional du Kurdistan. Ces recommandations relèvent de la compétence du Gouvernement iraquien, de son autorité constitutionnelle et de ses affaires intérieures.

L'Iraq n'était pas en état de conflit. Il était en guerre contre une organisation terroriste dont les membres sont originaires de 120 États Membres de l'ONU, dont plusieurs ont contribué à son financement. Nous estimons que la réconciliation nationale doit être globale et ne pas se limiter à une composante ethnique ou religieuse au détriment d'une autre. Elle doit au contraire prendre en compte toutes les composantes de la société, tout en respectant la Constitution, le système juridique et judiciaire ainsi que l'unité de l'Iraq.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, la Constitution iraquienne garantit aux femmes tous leurs droits ainsi que leur représentation au Parlement, où elles occupent 25 % des sièges. En application de la résolution 1325 (2000), un département *ad hoc* a été créé par le Conseil des Ministres pour promouvoir l'autonomisation des femmes iraqiennes. Nous avons également créé une haute commission chargée de promouvoir la condition de la femme iraquienne. Elle est l'entité nationale qui doit mettre en œuvre les engagements internationaux de l'Iraq sur les questions relatives à l'autonomisation des femmes et effectuer le suivi nécessaire auprès des acteurs nationaux concernés. Les autorités officielles collaborent avec des organisations internationales, telles que le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres, pour mettre en œuvre des microprojets en faveur des femmes et accroître leur participation à la vie économique et politique. Elles formulent également des recommandations visant à améliorer le statut juridique

et économique des femmes en Iraq et à leur fournir une assistance par le biais du système de protection sociale financé par le budget général.

L'Iraq n'appuie aucun mandat de la MANUI relatif à ce que le rapport appelle les « minorités », et que notre Constitution qualifié de « composantes à part entière » de la société. Notre pays est riche de sa diversité ethnique et religieuse, et toutes ces composantes, reconnues dans la Constitution, forment l'identité singulière de l'Iraq. Les groupes qui composent l'Iraq – qu'ils soient chrétiens, yézidis, shabaks, sabéens, feylis, sunnites ou chiites d'origine arabe, kurde ou turkmène – sont des peuples autochtones qui ont bâti la civilisation iraquienne. Ils sont représentés par leurs conseils élus qui prennent en compte de toutes leurs spécificités respectives. Ce gouvernement, depuis sa formation et sous l'égide du Premier Ministre Haider Al Abadi, s'est employé à unir le peuple iraquien, à garantir l'avenir et la sécurité du pays et à assurer une vie décente à tous les Iraquiens sur la base de l'état de droit.

Notre gouvernement aspire également à reconstruire toutes les villes de notre pays pour permettre à toutes les composantes de vivre en harmonie maintenant qu'elles sont libérées du terrorisme. À cet égard, l'Iraq salue le rôle joué par les organismes des Nations Unies qui travaillent en Iraq, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement, qui, aux côtés des autorités et ministères iraqiens compétents, fournit une aide efficace à toutes les zones libérées, permettant ainsi une répartition équitable de l'assistance et évitant toute discrimination. Cette action permet aussi de redonner espoir aux habitants des zones libérées, qui ont tous souffert des crimes commis par Daech.

Le Gouvernement iraquien, avec l'aide de ses partenaires et des organisations internationales, met aujourd'hui en œuvre des programmes pour le retour des personnes qui ont été chassées de chez elles par les terroristes de Daech. Ces personnes peuvent désormais revenir dans les villes libérées. Le Gouvernement a mis en place un programme intégré pour garantir la stabilité, fournir les services nécessaires et préserver la diversité religieuse et ethnique dans ces villes, tout en veillant au droit exclusif de l'État de posséder des armes. Nous appelons la communauté internationale à contribuer à la reconstruction des villes détruites. Nous saluons l'engagement permanent pris par l'Union européenne d'aider l'Iraq à court et long terme par l'adoption d'une

stratégie spéciale pour répondre aux besoins actuels de l'Iraq.

Ma délégation sait gré au Secrétariat des efforts qu'il déploie pour répondre aux demandes de la Haute Commission électorale indépendante iraquienne et fournir une assistance en matière de renforcement des capacités nationales. La Chambre des députés iraquienne a fixé le calendrier des élections, qui se tiendront le 12 mai, et s'emploie à faire en sorte qu'il s'agisse d'une journée historique pour un Iraq moderne et à ce que le peuple participe massivement aux élections législatives.

Afin de consolider le processus politique démocratique, le Gouvernement iraquien entend faire participer les personnes déplacées à l'intérieur du pays aux prochaines élections législatives, assurer la protection de tous les électeurs et garantir la transparence des résultats de ces élections afin qu'elles soient un succès et permettent d'asseoir la démocratie et de garantir un transfert pacifique du pouvoir.

Ma délégation remercie l'État frère du Koweït pour les efforts qu'il a déployés avec la Banque mondiale et l'Union européenne, en collaboration avec l'ONU et l'Iraq, en vue d'accueillir la conférence internationale sur la reconstruction de l'Iraq, qui s'est tenue au Koweït du 12 au 14 février. L'Iraq place de grands espoirs dans les résultats de cette conférence et dans ses mécanismes de mise en œuvre. Nous sommes reconnaissants à tous les États qui y ont participé. Les objectifs de la conférence ont porté sur les investissements et le développement, sur la base des études réalisées pour évaluer les dommages causés en Iraq en ce qui concerne les infrastructures et la fourniture des services de base.

Le Gouvernement iraquien réaffirme qu'il est résolu à redoubler d'efforts pour faire avancer les

questions relatives aux disparus koweïtiens et aux archives koweïtiennes. Nos commissions nationales et nos commissions mixtes mettent tout en œuvre pour connaître le sort des disparus koweïtiens et des ressortissants de pays tiers. Le Ministère de la défense, en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge à Bagdad, a procédé à des recherches sur le terrain à Chakhat et Aïn Tamr à Karbala, Salman Pak à Bagdad, Khamissiyé à Dhi Qar, Salman Road à Mouthanna, Al-Razi Street à Diali et dans d'autres endroits. Il organise régulièrement des réunions tous les trimestres, avec la participation de la MANUI, pour informer toutes les parties prenantes des dernières évolutions de la situation. Les Ministères des affaires étrangères et de la défense intensifient également leurs efforts et mènent des campagnes médiatiques et des visites sur le terrain pour trouver de nouveaux témoins et recueillir de nouvelles informations afin d'obtenir des avancées concrètes et de déterminer où se trouvent les Koweïtiens portés disparus ou qui ont été faits prisonniers. Par ailleurs, du matériel et des registres appartenant au Koweït vont lui être restitués.

Pour conclure, nous remercions M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, et son équipe, de leurs efforts pour conseiller au mieux le Gouvernement iraquien et diriger les activités de la Mission en vue de parvenir à un Iraq uni et stable, libéré du terrorisme. Je remercie également la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général à la MANUI, chargée du développement et des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Lise Grande, et lui souhaite plein succès.

**Le Président** (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 16 h 20.*